

Parmi celles qui furent interceptées, il en était une adressée au roi de Prusse, écrite et signée de la main du prince de Hatzfeld, resté à Berlin comme membre du gouvernement provisoire prussien. Dans cette lettre, il rendait compte à son souverain de tout ce qui s'était passé dans la capitale depuis son départ, et il joignait à des réflexions qui n'avaient rien de flatteur pour Napoléon une énumération de nos troupes, du nombre de pièces d'artillerie qu'on avait parquées dans l'intérieur de la ville, etc. Cette lettre fut aussitôt envoyée à l'empereur; il y avait là, évidemment, un fait de haute trahison.

Napoléon lut plusieurs fois la lettre du prince, et à chaque phrase, il faisait entendre ces exclamations :

— Mais c'est abominable ! On n'a pas d'idée d'une pareille effronterie !... C'est parbleu bien cela : il ne se trompe pas !

Puis ayant mis la lettre dans sa poche, il ajouta, en hochant la tête :

— Quand je ferais fusiller ce monsieur-là, j'espère bien qu'on n'y trouverait rien à redire !... Eh bien ! je le ferai aujourd'hui même, et sans rémission.

Et il donne l'ordre d'arrêter sur-le-champ M. de Hatzfeld. Fort heureusement pour le prince, Napoléon oublia de joindre à son ordre la lettre qui était la seule pièce de conviction à mettre sous les yeux de la commission militaire appelée à juger le fait. Le général Savary, en sa qualité de commandant de la gendarmerie impériale, était ordinairement chargé de ces sortes d'arrestations; mais Napoléon l'avait envoyé en commission le matin, et comme il n'était pas encore de retour, Rapp, à son grand regret, fut obligé de suppléer à cette absence. Napoléon, resté seul avec Berthier, lui dit de s'asseoir pour écrire l'ordre en vertu duquel M. de Hatzfeld doit être traduit devant une commission militaire. Le major général essaya quelques représentations. Napoléon perd patience, et, de son poing fermé, frappe d'une telle force sur le bureau devant lequel le major général est assis, que tout ce qui se trouve dessus saute en l'air, même la lourde écriture. Berthier se lève tranquillement et sort du salon. Alors l'empereur, comme honteux de son emportement et ne trouvant plus de paroles sur ses lèvres, se croisa les bras et suivit Berthier des yeux en restant immobile. Devenu un peu plus calme, il appela Rapp, qui s'était tenu comme retranché dans la pièce voisine.

— Rapp, lui dit-il, mettez-vous à cette table et écrivez. Et, sans interrompre sa promenade, Napoléon dicta ce qui suit :

« Notre cousin le maréchal Davoust, au reçu de la présente nommera immédiatement une commission militaire composée de sept colonels de son corps d'armée, dont il sera président, afin de faire juger, comme convaincu de trahison et d'espionnage le prince de Hatzfeld. Le jugement devra être rendu et exécuté aujourd'hui, avant six heures du soir. Les troupes du corps d'armée de notre cousin le maréchal Davoust prendront les armes, et assisteront à la lecture du jugement ainsi qu'à son exécution. »

Napoléon prit la plume des mains de Rapp, relut à voix basse ce qu'il venait de dicter; puis, après avoir signé, changeant de ton, il lui dit avec une feinte douceur :

— A la bonne heure, toi ! tu m'obéis, tu as foi en ton empereur, tu ne le maltraites pas comme font certains autres.

Tiens ! continua-t-il en lui remettant la lettre de M. de Hatzfeld, expédie sur-le-champ cet ordre, auquel tu joindras la lettre que voici.

Rapp ne fit rien de tout cela, bien qu'il tremblât pour lui et pour le prince, puisque au lieu de l'avoir envoyé au quartier général de Davoust il l'avait laissé au palais, malgré l'ordre formel que l'empereur lui avait donné. Il se contenta de mettre les deux lettres dans sa poche.

Cependant, un avis officieux ayant prévenu madame de Hatzfeld de l'arrestation de son mari, elle était accourue auprès du grand maréchal, lorsque tout à coup le cri : *Aux armes !* et les tambours se font entendre au dehors. C'est Napoléon qui rentre au palais. Le grand maréchal quitte la princesse et court à la rencontre de l'empereur, qui, suivi de Rapp et de Savary, est déjà parvenu au haut de l'escalier. Duroc n'étant pas dans l'habitude de se trouver en pareil cas sur son passage, sa présence étonna l'empereur :

— Ah ! ah ! monsieur le grand maréchal, lui dit-il ; est-ce qu'il y aurait encore du nouveau ?

— Oui, sire, répondit Duroc.

— En ce cas, suivez-moi, reprit Napoléon en pressant le pas ; nous allons voir cela.

Mais à peine est-il entré dans le premier salon, qu'une femme s'élança d'une des portes adjacentes, vint se jeter tout éplorée à ses pieds, déclina son nom et s'écria :

— Justice ! sire, justice !

Napoléon la relève avec bonté, fait un signe à Savary, et entre dans son cabinet, suivi de Rapp, qui avait offert le secours de son bras à madame de Hatzfeld, à qui l'émotion et son état de grossesse permettaient à peine de se soutenir. L'empereur ne peut s'empêcher de répéter plusieurs fois : « Pauvre femme ! malheureuse femme ! » Et, croyant que les ordres qu'il a donnés le matin ont été exécutés, il fait signe à la princesse de s'asseoir dans un fauteuil placé près de la cheminée, puis, s'approchant de Rapp, lui dit sans affectation et de manière à n'être entendu que de lui seul :

— Ecris à l'instant au maréchal de suspendre le jugement.

Pour toute réponse, l'aide de camp baissa les yeux et lui remet un papier.

— Qu'est-ce que cela ? demande Napoléon.

Ayant déplié ce papier, il reconnaît la lettre du prince qu'il avait remise à Rapp quelques heures auparavant. Il lui jeta un regard qui semblait pardonner à sa désobéissance :

— Je ne t'en veux pas, lui dit-il à voix basse. Puis, élevant la voix :

— Madame, ajouta-t-il avec bonté, parlez, je vous écoute.

Madame de Hatzfeld, dans toute la candeur de son âme, se plaignit fort longuement de ce qu'on avait injustement calomnié son mari, et termina en lui demandant justice contre ses accusateurs. Napoléon, placé en face d'elle, l'avait écouté patiemment; les coudes appuyés sur les bras de son large fauteuil, n'avait cessé de regarder ses pouces, qu'il faisait tourner l'un sur l'autre. Quand elle eut achevé, il se leva en lui disant avec ménagement :

— Eh bien ! madame, vous saurez que votre mari s'est mis dans un cas tellement grave que, d'après les lois, il a mérité la mort. Tenez, lisez.

Et en même temps il lui donne la lettre du prince. Mada-